



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE, TENUE LE 12 JANVIER 2026 À 18H30, DANS LA SALLE GILLES-MOREAU, 200, CÔTE DE LA MER

Sont présent(e)s : Pascale Brouillette, Christiane Pelletier, Véronique Béliveau, Silvie Côté et Marc-Antoine Pilon.

Est absent : Stéphane Fraser.

Tous formant quorum sous la présidence de Suzette de Rome, mairesse.

Également présent(e)s : Marie-Hélène Harvey, directrice générale / greffière-trésorière, et Benoit Rheault, coordonnateur aménagement et urbanisme / assistant-greffier.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance débute à 18 h 34 avec le mot de bienvenue à l'assemblée par la mairesse, Suzette de Rome.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal attestent que l'avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*;

ATTENDU QUE la lecture de l'ordre du jour de la présente séance a été faite à l'assemblée;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Pascale Brouillette
Et résolu à l'unanimité des membres présents,

2026-01-01

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

3. PRÉSENTATION DU BUDGET 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2026-2028

Suzette de Rome et Marie-Hélène Harvey procèdent à la présentation du budget 2026 et du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2026, 2027 et 2028.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions ont porté sur :

- Le projet de requalification de l'église;
- Les critères d'évaluation des propriétés lors du dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation;
- La comparaison, avec d'autres municipalités, de l'augmentation de la richesse foncière uniformisée (RFU) de la municipalité;
- La possibilité de tenir une rencontre avec l'évaluateur agréé mandaté par la MRC de Rivière-du-Loup;
- La hausse de la valeur foncière selon les différents secteurs de la municipalité;
- Les projets d'investissement prévus au PTI pour l'année 2027;
- Le projet de prolongement de l'aqueduc dans le secteur Est de la municipalité, c'est-à-dire le long de la route de la Montagne;
- Le projet de prolongement de l'aqueduc du village vers l'Est (le long de la route du Fleuve);
- Le projet de restauration du bâtiment de la piscine municipale;
- Le projet d'amélioration de la sécurité de la route de la Montagne (îlots).

5. ADOPTION DU BUDGET 2026

ATTENDU QU'en vertu du *Code municipal du Québec*, le conseil municipal doit adopter le budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

ATTENDU QU'un avis public a été publié aux fins de l'adoption du présent budget, conformément au *Code municipal du Québec*;



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME
DU-PORTAGE

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie dudit budget et qu'ils en ont pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Silvie Côté

Et résolu à l'unanimité des membres présents,

2026-01-02

QUE le conseil municipal adopte le budget (i.e. les prévisions budgétaires) de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage pour l'exercice financier 2026, lequel est annexé aux présentes et dont les grandes lignes sont les suivantes :

Budget 2026 en bref

REVENUS DE FONCTIONNEMENT	Budget 2026	Budget 2025
TAXES FONCIÈRES SUR L'ENSEMBLE	(2 046 517.00) \$	(1 958 793.00) \$
TAXES FONCIÈRES SUR UNE AUTRE BASE	(589 066.00) \$	(568 064.00) \$
TENANT LIEU DE TAXES	(26 484.00) \$	(36 768.00) \$
SERVICES RENDUS	(88 260.00) \$	(94 655.00) \$
AUTRES REVENUS	(565 797.00) \$	(600 706.00) \$
PAIEMENTS DE TRANSFERT	(257 330.00) \$	(234 485.00) \$
SUPRALOCAL	(9 408.00) \$	(9 230.00) \$
TOTAL – REVENUS DE FONCTIONNEMENT	(3 582 862.00) \$	(3 502 701.00) \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
ADMINISTRATION MUNICIPALE	771 535.00 \$	816 237.00 \$
SÉCURITÉ CIVILE & AUTRE	309 797.00 \$	302 038.00 \$
VOIRIE & TRANSPORT	739 303.00 \$	691 248.00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	550 009.00 \$	568 056.00 \$
AMÉNAGEMENT & DÉVELOPPEMENT	192 378.00 \$	180 273.00 \$
LOISIRS & CULTURE	822 565.00 \$	761 347.00 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	151 749.00 \$	178 868.00 \$
AMORTISSEMENT	422 311.00 \$	422 311.00 \$
TOTAL – DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 959 647.00 \$	3 920 378.00 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT AVANT CONCILIATION	(376 785.00) \$	(417 677.00) \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
IMMobilisations	422 311.00 \$	422 311.00 \$
FINANCEMENT	(106 729.00) \$	(116 803.00) \$
TRANSFERT À L'INVESTISSEMENT	(78 250.00) \$	(51 927.00) \$
AFFECTATION	139 453.00 \$	164 096.00 \$
TOTAL – CONCILIATION À DES FINS FISCALES	376 785.00 \$	417 677.00 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT APRÈS CONCILIATION	- \$	- \$
REVENUS D'INVESTISSEMENT		
TAXES FONCIÈRES SUR L'ENSEMBLE	- \$	- \$
TAXES FONCIÈRES DE SECTEUR	- \$	- \$
TAXES FONCIÈRES SUR UNE AUTRE BASE	- \$	- \$
PAIEMENTS DE TRANSFERT	(90 000.00) \$	(265 811.00) \$
AUTRES REVENUS	(3 110 862.00) \$	(3 973 149.00) \$
TOTAL – REVENUS D'INVESTISSEMENT	(3 200 862.00) \$	(4 238 960.00) \$
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
ADMINISTRATION MUNICIPALE	16 000.00 \$	75 991.00 \$
SÉCURITÉ CIVILE & AUTRE	355 000.00 \$	625 000.00 \$
VOIRIE & TRANSPORT	4 076 878.00 \$	4 015 037.00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	100 000.00 \$	60 000.00 \$
SANTÉ & BIEN-ÊTRE	- \$	- \$
AMÉNAGEMENT & DÉVELOPPEMENT	2 000.00 \$	- \$
LOISIRS & CULTURE	1 078 000.00 \$	768 974.00 \$
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	- \$	- \$
TOTAL – DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	5 627 878.00 \$	5 545 002.00 \$
EXCÉDENT D'INVEST. AVANT CONCILIATION	2 427 016.00 \$	1 306 042.00 \$



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

PROPRIÉTÉS À TITRE D'INVESTISSEMENT	- \$	- \$
PLACEMENTS À TITRE D'INVESTISSEMENT	- \$	- \$
FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	(2 030 766.00) \$	(1 134 115.00) \$
AFFECTATION DU FONCTIONNEMENT	(78 250.00) \$	(51 927.00) \$
EXCÉDENT(DÉFICIT) NON AFFECTÉ	(30 000.00) \$	- \$
EXCÉDENT(DÉFICIT) AFFECTÉ	(275 000.00) \$	(120 000.00) \$
RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS	(13 000.00) \$	- \$
TOTAL – CONCILIATION À DES FINS FISCALES	(2 427 016.00) \$	(1 306 042.00) \$
EXCÉDENT D'INVEST. APRÈS CONCILIATION	- \$	- \$

6. ADOPTION PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2026-2028

ATTENDU QU'en vertu du *Code municipal du Québec*, le conseil municipal doit adopter un programme triennal d'immobilisations pour les trois exercices financiers subséquents;

ATTENDU QU'un avis public a été publié aux fins de l'adoption du présent plan triennal d'immobilisations, conformément au *Code municipal du Québec*;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie dudit plan triennal d'immobilisations et qu'ils en ont pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Marc-Antoine Pilon

Et résolu à l'unanimité des membres présents,

2026-01-03

QUE le conseil municipal adopte le programme triennal des dépenses en immobilisations (PTI) pour les années 2026, 2027 et 2028, tel que déposé et annexé aux présentes;

QUE le conseil municipal mandate la directrice générale, Marie-Hélène Harvey, afin qu'un document explicatif du budget 2026 et du PTI 2026-2028 soit diffusé en février prochain dans le journal Info-Portage.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Pascale Brouillette, la séance est levée à 19h16.

Suzette de Rome
Mairesse

Marie-Hélène Harvey
Directrice générale / greffière-trésorière

Je, Suzette de Rome, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Suzette de Rome, maire